

Motion 2650

Allégeons et facilitons durablement les démarches administratives qui pèsent sur les événements sportifs et culturels à Genève

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- les nombreuses démarches administratives auxquelles est soumise l'organisation de manifestations sportives à Genève ;
- les rôles social et économique indéniables des événements sportifs ;
- le nécessaire maintien, pendant les années qui suivront la sortie de la crise due au coronavirus et au-delà, de tous les événements sportifs qui garantissent animation et tourisme dans notre canton ;
- la LSport du 14 mars 2014 dans laquelle figure que « le sport est une composante de la cohésion sociale et du développement économique de Genève et de son agglomération » et qu'« il participe au rayonnement et à l'esprit d'ouverture de Genève » (art. 1, al. 2),

invite le Conseil d'Etat

- à placer la refonte du guichet online manifestations de l'Etat dans les priorités du collège des secrétaires généraux ;
- à repenser le guichet online manifestations pour simplifier au maximum les démarches administratives liées à l'organisation d'événements, sportifs et culturels, notamment éviter les doublons et offrir plus de flexibilité aux usagers ;
- à repenser le guichet online manifestations pour assurer la coordination des calendriers de tous les événements qui ont un impact sur la voirie ;
- à définir une entité de référence pour répondre aux questions des usagers du guichet online manifestations ;
- à se coordonner davantage avec les communes pour faire en sorte qu'elles adoptent des mesures d'allègement administratif concordantes avec celles du canton pour les organisateurs de manifestations, sportives et culturelles notamment, et se coordonnent autour d'un seul et même calendrier ;
- à proposer des facilitations des concepts sanitaires et sécuritaires actuels.